



CLUB PHILATÉLIQUE BRAINOIS

**Novembre  
2017 - 521**

Tirage : 57 exemplaires



### Prochaines réunions

**PROCHAINE REUNION LE DIMANCHE 19 NOVEMBRE  
& LE 3 DECEMBRE DE 9 H 30 A 11 H 30 .**

### Sommaire

- Page 1 - En direct du Secrétariat  
2 – Agenda  
3 – Le saviez-vous : Mosaïque philatélique  
10 – Dossier : Histoire postale du Monténégro.  
12 – Réalisation inter membres

□ □ □ □ □

### En direct du Secrétariat

Nos réunions ont repris depuis septembre, nous vous demandons de vous mettre en règle de cotisation pour cette nouvelle année philatélique.

Tenez compte des soucis que nous avons pour nous procurer nos locaux de façon régulière, heureusement, nous pouvons bénéficier des locaux de l'avenue Léon Jourez (Pour rappel la réunion du 19 novembre aura lieu au 37)

En comité restreint, nous nous sommes préoccupés de savoir ce qui plairait à nos membres pour fêter dignement nos 50 ans d'existence, aussi vos suggestions sont les bienvenues. S'il vous plait, écrivez les et communiquez les lors de nos réunions.

Nous examinerons l'avis de tous et en discuterons tous ensemble. Nous comptons vraiment sur vous et merci à tous.

En dernière minute nous avons appris le décès de Jean Bourdauduc, nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille.

Le Secrétaire  
W. Cloquet



Samedi 11 novembre, de 9 à 17 heures

**Bourse collections et seconde main BD**

Dimanche 12 novembre, de 9 à 17 heures

**23e Bourse toutes collections**

Salle Le Fenil, rue de la Cure, 15 à Tourinnes-St;-lambert

□ □ □ □ □ □

Samedi 11 novembre, de 9 à 15 heures

**Bourse philatélique**

Réfectoire de l'Athenée Royale de 1800 Vilvorde

Entrée par le parking de l'école, Van Helmontstraat,6, Vilvorde

□ □ □ □ □ □

Dimanche 19 novembre, de 9h30 à 16h30

**22e grande Bourse des collectionneurs**

Ecole communale, rue Delval à Manage

Philatélie, cartophilie, BD, documents anciens, etc

Entrée gratuite, buvette, petite restauration, parking aisé.

□ □ □ □ □ □

Samedi 25 novembre, de 8,30 à 16 heures

**11<sup>e</sup> bourse d'échange toutes collections**

Centre Culturel, rue Wilmet, 5 à 6110 Montigny-le-Tilleul

Philatélie, marcophilie, entiers postaux, cartes postales, etc, pas de brocante

Entrée gratuite, parking aisé, buvette, sandwichs garnis

□ □ □ □ □ □

Dimanche 26 novembre, de 8,30 à 16 heures

**Grande bourse internationale toutes collections**

**Exposition**

Réfectoire de l'Athénée Royal de Chimay

Entrée gratuite

□ □ □ □ □ □

Dimanche 26 novembre, de 8,30 à 12 heures

**Bourse mensuelle**

Salle du « Cercle 1924 » 2, rue Fernand Cochard, 5020 Flawinne

Philatélie, cartes postales, factures et documents anciens, etc

□ □ □ □ □ □

Dimanche 3 décembre, de 9 à 15 heures

**33<sup>e</sup> bourse philatélique**

Koninklijk Atheneum Redingenhof, Redingenstraat 90 à Leuven

Timbres, entiers postaux, cartes postales, ...

Entrée gratuite, grand parking, petite restauration

□ □ □ □ □ □

Dimanche 14 janvier 2018, de 8 à 17 heures

**Bourse des collectionneurs**

Salle J. Stelandre, rue Jules Watteeuw (Blanc Four) à F 59223 Roncq

Philatélie, cartes postales, documents anciens, BD, Numismatique

Entrée gratuite.

□ □ □ □ □ □

Un directeur des Postes françaises : LA VALETTE :



France, cat.  
Yvert n°  
969

Antoine Marie Chamans, comte de La Valette est né à Paris en 1769 et y est décédé en 1930.

Fonctionnaire de l'Empire, célèbre pour son évasion de la Conciergerie. Issu d'une famille de commerçants, il appartient à la garde constitutionnelle de Louis XVI, puis combat avec les armées du Rhin et d'Italie.

Aide de camp de Bonaparte, qui lui fait épouser une nièce de Joséphine, Emilie de Beauharnais en 1799. La Valette joue un rôle considérable dans le déroulement du coup d'Etat du 18 Brumaire.

Nommé peu après commissaire général des Postes, l'ancien aide de camp conserve cette charge jusqu'à la chute de l'Empire avec le titre de directeur général dirigeant notamment le Cabinet noir.

Destitué à la Restauration, il réintègre son poste de sa propre autorité à l'annonce de la marche de l'Empereur vers Paris, ce qui lui vaudra d'être condamné à mort après Waterloo. (21 novembre 1815)

Son épouse Emilie multiplie les démarches, obtient du roi une première audience et, après le rejet du pourvoi en cassation, le 15 décembre, réussit à pénétrer une seconde fois aux Tuileries, afin de demander à Louis XVIII la grâce du comte.

Devant le refus royal, elle décide de se sacrifier et, le 23 décembre, veille de la date prévue pour l'exécution, prend la place de son époux dans sa cellule. Le comte de La Valette, en revêtant les vêtements de sa femme parvient ainsi à s'évader de la Conciergerie. Malgré les recherches effectuées dans tout Paris par la police, l'évadé réussit à quitter la France et se réfugie en Belgique, puis en Bavière.

Lorsque La Valette, grâcié par Louis XVIII, regagne la France en 1821, Emilie, devenue folle, s'imagine être traquée par la police, et tous les soins de son époux ne parviendront pas à la guérir. Elle survivra vingt-cinq années à son mari.

\*\*\*\*\*

A cette généalogie officielle, nous avons relevé un article paru dans « L'illustration européenne » du 3 décembre 1876 « Un MAITRE DES POSTES ».en voici le contenu :

*« Ce qu'on ignore généralement, c'est que le fameux comte de La Valette – condamné à mort au retour des Bourbons et sauvé par sa femme, qui, introduite dans sa prison, changea de vêtements avec lui, - a habité Bruxelles après son évasion, chez un honnête négociant de la rue de Flandre qui vit encore (1876), et aime à raconter le fait suivant, resté ignoré jusqu'ici, croyons-nous :*

*L'évadé était parvenu, dans le plus grand incognito, jusqu'à une petite distance de la frontière belge. Le maître de poste du village qui se trouvait sur le seuil de sa porte, pendant qu'on relayait, s'approche de la voiture, et malgré l'uniforme anglais dont le comte était affublé, il reconnaît celui qui avait été Directeur général de son administration.*

*- Avez-vous entendu parler, lui dit-il, de l'évasion de M. de Lavalette ? Je voudrais bien savoir s'il est sorti de Paris. On a envoyé son signalement sur toute la route de Bruxelles ; c'est celle qu'il suivra, à ce qu'on présume, pour sortir de France.*

*Lavalette, qui se croit trahi, répond en balbutiant avec l'accent britannique « que lui ne pas savoir ; qu'il est officier anglais courant la poste pour son gouvernement sur Bruxelles » :*

*- Hé bien, réplique le maître de poste, après une absence d'un instant, et en baissant la voix, puisque vous allez à Bruxelles, faites-moi le plaisir de vous charger de ces vingt-cinq louis que je lui dois.*

Dans de pareils moments, on doit craindre jusqu'à l'expression de la reconnaissance, et quoique Lavalette eût affaire à un homme dont il avait fait la fortune, il fut obligé de refuser assez sèchement, et en cachant des larmes d'attendrissement, le service qui lui était offert avec tant de délicatesse ; mais arrivé à la frontière, il dit au postillon qui le conduisait :

- Tiens, mon ami, voilà deux louis pour boire à la santé de ton maître ... Tu lui diras que Lavalette est sauvé.

\*\*\*\*

### Visé, histoire et attraits

Cette cité ancienne, située près de la frontière de Hollande, à environ 16 kilomètres au nord-est de Liège, s'étale dans une position fort agréable sur le penchant d'une colline, aux bords de la Meuse.

Les vieilles chroniques du pays de Liège rapportent que le quatrième roi de Tongres, Sédros ou Sédroch, fonda, longtemps avant Jésus-Christ, une ville à laquelle il donna le nom de Campaderine qui serait devenu plus tard « Visé-sur-Meuse ». C'est là une assertion pour le moins problématique mais différents indices semblent prouver que cette petite ville existait déjà à l'époque romaine et qu'elle fut évangélisée par saint Lambert au VIIe siècle. On pense que ce fut Berthe au long pied, mère de Charlemagne, soit la princesse Berthe, sa fille qui construisit vers 780 la première église de Visé.

Ce bourg était déjà un centre commercial fort actif lorsqu'en 935 l'empereur Othon le donna, en fief de l'empire à l'Eglise de Liège. Celle-ci céda ses droits sur Visé au prince-évêque Thibaut de Bar en 1310. Adolphe de la Marck l'entoura en 1330 de murailles. En 1396, le prince-évêque Jean de Bavière, livra Visé au pillage et Charles le Téméraire l'imita soixante-dix ans plus tard, et fit raser les murs de la ville. (1466) De cette époque date la ruine financière de Visé qui ne put jamais se relever bien que ses privilèges lui fussent rendus, dès 1477, par Louis de Bourbon.

Ce bourg, primitivement libre, fut jadis une véritable république municipale qui jouissait de nombreux privilèges comme celui de frapper une monnaie d'argent qui lui était particulière, et d'avoir une garde urbaine dont faisaient partie tous les bourgeois en état de porter les armes.

En fait, les Visétois se divisèrent en deux groupes : les « arbalétriers » et les « arquebusiers », animés les uns comme les autres, d'une généreuse émulation. Ces désignations tirent leur origine d'anciennes institutions militaires : les arbalétriers partaient en campagne, les arquebusiers gardaient les remparts.

Depuis 1579, la Gilde de arquebusiers, devenue la Compagnie Royale des anciens arquebusiers de Visé, ville citée comme une des 22 Bonnes Villes de la Principauté de Liège.



Depuis 1579, cette Gilde des arquebusiers partage les heurs et malheurs de Visé. La Poste lui a consacré le timbre ci-contre à l'occasion du quatrième centenaire de son existence (C.O.B.1894). il fut émis le 17 juin 1978.

En cette époque où la guerre et la peste n'avaient pas réussi à abattre le courage de ses habitants, quelques hommes ont voulu assurer la sécurité de la cité. Née de cette initiative, la jeune compagnie de défense a été soutenue par les autorités visétoises avant d'être reconnue par Gérard de Groesbeek, Prince-Evêque.

L'obligation statutaire qu'avaient les membres de s'entraîner régulièrement en faisait de véritables citoyens-soldats. Et lorsque la ville a repris son essor, la Gilde a prospéré avec elle.

Après plus de quatre siècles, les Arquebusiers respectent toujours leurs vieux statuts. Supprimée ou interdite par divers occupants, la Compagnie s'est alors réfugiée dans la clandestinité pour garder intactes ses traditions. La fidélité des vieilles familles locales au serment que prononcent, d'âge en âge, les générations successives est un gage de l'observance des rites ancestraux.

Les Gentis, qui ont donné un roi à la Gilde, ont vu leurs armes adoptées par celle-ci : « parti, au 1 d'argent à un sauvage au naturel couvert et couronné de sinople (vert), tenant de sa dextre une massue reposant sur son épaule et de la senestre un bouclier d'argent ; au 2 d'azur à neuf besants d'or ».

Brodé sur la soie des drapeaux, frappé dans le métal, cet écu est encore taillé dans la pierre de la Renaissance. En effet, après avoir longtemps disposé d'un quartier dans l'hôtel de ville. La Confrérie a préféré se réunir dans un local qui lui serait propre. Et depuis plus d'un siècle, la Renaissance abrite les Arquebusiers et leur riche musée. Les panoplies et les collections témoignent du passé mouvementé de Visé et de la Compagnie des Anciens Arquebusiers.

Les archives évoquent également l'événement bisannuel qu'est la Fête. A cette occasion, les membres défilent en grande tenue derrière leurs étendards, dont le « drapeau des Dames », un de leurs plus anciens emblèmes.



Une enveloppe avec oblitération temporaire a été proposée au public le 17 juin 1978 pour marquer, nous l'avons dit plus avant, le quatrième centenaire de la fondation de la Compagnie des Anciens Arquebusiers. On remarquera que le Cercle philatélique local a, pour honorer la tradition, choisi de porter cette appellation.

#### Jubilé de saint Hadelin:

Depuis 1338, l'église saint Martin de Visé abrite les reliques de saint Hadelin, un anachorète du VII<sup>e</sup> siècle originaire d'Aquitaine, et qui vint évangéliser la vallée de la Lesse. C'est à cette date en effet, que les chanoines de Celles-lez-Dinant, héritiers de la communauté qu'Hadelin y forma, se réfugièrent à Visé pour échapper aux brimades de leur avoué.

Aujourd'hui encore, Hadelin, invoqué notamment contre les rhumatismes et les maladies contagieuses, est l'objet d'une vénération très vivante. Mais surtout nombreux sont les étrangers qui viennent dans la cité mosane y admirer la châsse de saint Hadelin, chef-d'œuvre de l'orfèvrerie médiévale.



Cette châsse a fait l'objet du timbre C.O.B. 2304 émis le 24 septembre 1988, reproduit ci-contre avec l'oblitération spéciale de prévente au local « La Renaissance » cité à propos des Arquebusiers.

Ce reliquaire ressemble à une maison allongée coiffée d'une toiture en bâtière. Les pignons, ouvrés vers 1046 se complètent des longs côtés, réalisés un siècle plus tard. En tout, dix scènes en haut relief d'argent, mises en valeur par une décoration très riche, nous restituent l'essentiel de la vocation et de la mission de Hadelin.

Comme tous les vingt-cinq ans depuis 1778, les Visétois ont commémoré en 1988 et en 2013 la translation des reliques de saint Hadelin de Celles à Visé. En 1988, au traditionnel cortège historique, se sont ajoutées des manifestations extrêmement diversifiées qui devaient traduire l'importance de ce 650<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée des reliques de saint Hadelin dans l'église saint Martin.

\*\*\*\*\*

### Correspondance téléphonique entre Paris et Bruxelles. (1887)

*(L'extrait de l'Illustration européenne 20 février 1887 se trouve sur la page suivante.)*

Après cette communication téléphonique entre ces deux chefs d'Etat, il ne fallut pas attendre longtemps pour que l'utilisation du téléphone soit mis à la disposition du public. Cette possibilité allait passer, comme pour le télégraphe, par l'émission de timbres. Les premiers sont émis le 1<sup>er</sup> janvier 1891 avec l'effigie de Léopold II, et non dentelés. Dans ce premier tirage, quatre sont émis avec souche et quatre sans souche. (C.O.B. TE1 à TE 8),

Suivent dans le courant de la même année, deux autres séries avec souche et bords dentelés (TE 9 à 20), il faut savoir que le coût de la communication locale est de 25 centimes pour 5 minutes, ce coût grandit suivant la durée de la communication et la distance du réseau appelé, le prix des timbres s'étale de 25 centimes à 3,75 frs, le catalogue précise qu'au début, ils furent vendus par unité et par carnets, une circulaire du 13 novembre 1891 (année d'émission) en interdit ensuite la vente au public, qui ne recevait que la souche-récépissé oblitérée. Jusqu'à présent, aucun carnet n'a été retrouvé,

Après ces 3 premières séries, la souche fut abandonnée, seuls les timbres furent encore émis jusque 1899, mais nous n'avons pas connaissance de la date à laquelle ce système par timbres fut supprimé. On sait que les timbres télégraphes furent mis hors cours le 3 mars 1911. Ce fut peut-être aussi le cas pour les timbres téléphone dont voici la reproduction des derniers timbres émis sans souche : (TE 21 à TE 28) + dates émission,



TE21 – 1891



TE 22 à 25 - 1892



TE26/27-1896



TE 28-1899

Par téléphone, on désigne, comme on sait, un système de télégraphie électrique destiné à la transmission de la parole humaine.

Des tentatives de téléphonie avaient déjà été faites à diverses époques, notamment vers 1862, en Allemagne et aux Etats-Unis, mais sans succès pratique. L'application moderne de ce système est due à Graham Bell, d'Edimbourg, professeur de sourds-muets, établi à New-York depuis plusieurs années, et elle a fait son apparition officielle à l'Exposition Universelle de 1876 à Philadelphie.

Le téléphone se compose essentiellement d'une plaque de fer ou d'acier, placée près d'un des pôles d'un aimant; ce pôle, ou ces pôles sont entourés d'un fil de cuivre très-fin, couvert de soie et formant une bobine électrique. Lorsqu'un son frappe la plaque téléphonique et la fait vibrer, ces vibrations, en faisant varier rapidement, mais d'une manière infiniment petite, la distance de cette plaque à l'aimant, créent un courant électrique qui s'en va à des centaines de kilomètres, à des milliers peut-être, faire varier l'aimantation d'un second téléphone en communication avec le premier, et reproduire dans la plaque de celui-ci des vibrations identiques à celles de la première plaque, et, par suite, un son semblable à celui qui frappe celle-ci.

Si quelqu'un avait annoncé, il y a quelques années, la possibilité de donner à des milliers d'habitants d'une ville et même d'un pays le moyen de se parler entre eux, à n'importe quelle distance, sans même sortir de chez eux, on l'aurait traité de rêveur. Et, cependant, c'est ce qui est réalisé aujourd'hui.

Un service de correspondance téléphonique vient d'être établi entre Bruxelles et Paris par les Administrations des postes et télégraphes des deux pays. Voici quelques détails sur la construction de la ligne dans l'enceinte de Paris :

Cette ligne comprend deux parties: l'une souterraine, l'autre aérienne. La première part de la Bourse et suit, dans les égouts, le boulevard Montmartre, la rue Montmartre, le boulevard Saint-Denis, le boulevard de Sébastopol, le boulevard de Magenta, la rue du Faubourg-Saint Denis et l'avenue de la Chapelle jusqu'à la porte des fortifications. Elle est constituée

au moyen du câble Fortin Hermann, qui est une des inventions les plus ingénieuses qu'on ait faites en électricité dans ces derniers temps. C'est l'application des qualités de la ligne aérienne à la ligne souterraine. La ligne aérienne type permet la transmission la plus rapide possible à travers l'air, qui est le meilleur isolant, le meilleur diélectrique, comme disent les physiciens. Toutefois, les influences atmosphériques, les brouillards, les pluies, les orages, la rupture des poteaux, etc., compromettent la transmission régulière des télégrammes. D'autre part, dans les lignes souterraines, on a enveloppé les conducteurs de matières isolantes, telles que la gutta-percha; il en résulte des phénomènes tels que l'induction, la charge électrostatique, qui ne compromettent pas moins que les tempêtes le service téléphonique.

M. Fortin Hermann, après de longues et laborieuses recherches, a trouvé enfin un système de câble réunissant tous les avantages de la ligne aérienne et de la ligne souterraine sans avoir aucun de leurs inconvénients. Le conducteur Fortin Hermann est introduit dans de petits cylindres en bois se touchant tous et formant chapelet. Ainsi préparé, il est à son tour introduit dans un tuyau ou enveloppe en plomb et forme ainsi la ligne. A la Chapelle Nord, le câble Fortin Hermann est relié à deux fils de bronze silicieux fixés sur les poteaux télégraphiques. Ajoutons que ces deux fils permettent en même temps la transmission des dépêches téléphoniques et télégraphiques.

Les transmissions par la ligne de Bruxelles à Paris ne pourront d'abord être faites que de la Bourse. Il faudra une entente entre les deux pays pour que les abonnés puissent communiquer entre eux, sans être obligés de se rendre à la Bourse. La taxe est de trois francs pour cinq minutes de conversation.

On sait que le Roi Léopold II est venu dernièrement expérimenter l'appareil en correspondant avec M. Grévy, Président de la République française. Les communications échangées entre les Chefs des deux Etats ont prouvé l'excellence de l'appareil, qui réunit les conditions désirables: sonorité, largeur de vibration, clarté parfaite.

## A BRAINE-l'ALLEUD,

Le 19 octobre 1896, un rapport de la séance du Conseil communal fait état de ce que :

« Plusieurs particuliers se disposent à solliciter l'établissement d'un bureau téléphonique auxiliaire qui mettrait la commune en communication avec les villes de Bruxelles, Hal, Vilvorde et Nivelles,

Un tel service serait d'une incontestable utilité pour la commune, en général, pour l'industrie et le commerce de celle-ci en particulier. Comme le Département des Chemins de Fer, Postes et Télégraphe n'établit de raccordement au Bureau principal que si le nombre d'abonnés au bureau auxiliaire est de 15 au minimum ; comme le coût de l'abonnement annuel est de 175,50 francs, le Conseil communal décide de prendre un abonnement à ce réseau si les particuliers atteignent le chiffre de 14 adhésions »,

Il fut sans aucun doute très vite atteint car le réseau téléphonique est ouvert à Braine-l'Alleud le 28 septembre 1897,

Un document daté de 1910 montre que Braine-l'Alleud était déjà relié par la parole à certains réseaux français, allemands et néerlandais,

A travers la lecture de ce texte, on se souvient aussi que les premiers appareils ne possédaient pas de cadran numérique, quelques tours de manivelle déclenchaient un signal au bureau de votre réseau local. Quelques années plus tard, le simple fait de décrocher l'appareil mettait le demandeur en relation avec cet être un peu mythique qu'était la « demoiselle du téléphone », qui, dit-on, détenait au travers du branchement de ses fiches, un pouvoir quasi absolu sur la mise en communication ou ,, la coupure, En était-il ainsi chez nous ?

Peut-être, mais qui peut encore le dire ?

Un fait est certain pourtant, la première personne à qui fut confiée cette tâche ne fut pas une demoiselle, mais un certain Charles Vancabeek, la lettre qui autorisait sa nomination spécifiait qu'il était entendu qu'il « devra participer aux opérations postales pendant les loisirs que lui laissera le service téléphonique .,»

Les archives sont muettes à propos des préposés ou préposées qui lui ont succédé,

René Pède

□ □ □ □ □ □ □ □

### **Grand prix de la philatélie belge**

Le 16 septembre, dans la grande Salle de la Milice de l'hôtel de ville de Bruxelles a eu lieu la remise solennelle du Grand Prix « Ambassadeur » du meilleur timbre belge de 2016 revient au feuillet « Le nouveau Zwin ».

Le premier prix de gravure de l'Union Européenne (24 pays participants) a été décerné à l'Espagne pour son superbe feuillet dédié à Salamanque.

□ □ □ □ □ □ □ □



Cette lettre, à la magnifique écriture cursive, a été postée à Cetinje alors capitale du Montenegro. L'affranchissement est réalisé avec un timbre-poste monténégrin "Nicolas I<sup>er</sup>" à 10 novtchitcha.

Son destinataire était "Moïse Pignet" qui eut de nombreuses fonctions politiques dans le canton de Genève et qui résidait "2 Rue de la Treille" désormais rampe de la Treille.

L'influence de l'Italie était importante sur l'ensemble des rivages de la mer Adriatique. Ainsi la Suisse, pays de destination, est indiquée dans la langue de Dante "Svizzera"

L'influence de l'Autriche était postalement, géographiquement et politiquement immense. De ce fait de nombreuses parties de l'histoire postale sont en rapport avec l'empire des Habsbourg.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, la montée des sentiments nationaux a fait craquer puis exploser la mosaïque de peuples qu'était l'empire d'Autriche.

Le congrès de Vienne en 1814 fut l'apogée de la dynastie des Habsbourg qui réorganisa l'Europe sous sa houlette. Toutefois, 100 ans plus tard, l'attentat de Sarajevo sonnait le glas de cette monarchie millénaire irrémédiablement affaiblie.

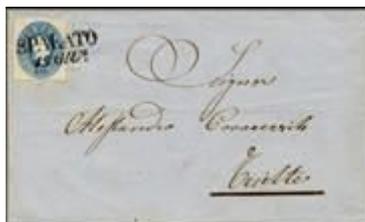
Si l'Autriche (Österreich) rata globalement le virage de la Révolution Industrielle, paradoxalement elle était en pointe sur le plan postal. Sa Poste impériale et royale, la KPost était efficace et fiable. Elle avait implanté de nombreux bureaux à l'étranger desservis par des transports sur le Danube et en Méditerranée assurés respectivement par la compagnie fluviale DDSG et la messagerie maritime Lloyd Austriaco.



La Donau Dampfschiffahrts Gesellschaft (DDSG - Compagnie danubienne de navigation à vapeur), fondée en 1829, assurait le transport sur le Danube et ses affluents.

C'était au XIX<sup>ème</sup> siècle la plus importante entreprise de transport fluvial d'Europe. Vers 1880, son millier de bateaux convoyait annuellement plus de 3 millions de pas-sagers et 1 million de tonnes de fret sur près de 6000 km de cours d'eau.

Lettre de Spalato (Split) à Trieste du 19 juin 1862. Cette lettre, affranchie avec un timbre-poste autrichien à 15 Kreuzer à l'effigie de l'empereur, a été transportée par voie maritime par la Lloyd Austriaco. Spalato (désormais Split en Croatie), située en Dalmatie, était alors sous la dépendance directe de l'Autriche alors que sa culture dominante était italienne. Il en va de même de Trieste / Triest / Trst, possession ancestrale des Habsbourg, qui n'est devenue définitivement italienne qu'en 1954.



□ □ □ □ □ □ □ □

## Réalisation inter-membre du 19 novembre 2017 - 521

Lot n°	Pays/Thé.	N° Catalogue.	Etat	c/c €	P.dép.€	Remarques	Vendu
1	Pays-Bas	461/465	xx	4,25	0,80		
2	"	478/482	xx	10,00	2,00		
3	"	547/548	xx	12,00	2,50		
4	Monaco	405/411	xx	1,85	0,40		
5	"	427/429+431/430	xx	2,80	0,60		
6	"	444/449	xx	8,00	1,80		
7	Allem. Occ.	52	xx	3,75	0,80		
8	Allem.Bizone	76	xx	15,00	3,00		
9	Suède	C 1842	xx	15,00	3,00		
10	"	C 1331	xx	7,20	1,60		
11	Belgique	807/810	xx	19,00	4,00		
12	"	876/878	xx	42,50	9,00		
13	"	880/891	xx	320,00	70,00		
14	"	892/897	xx	120,00	25,00		
15	"	898/899	xx	320,00	70,00		
16	"	814/822	xx	72,00	16,00		
17	"	842/844	xx	25,00	5,00		
18	Luxembourg	907/911	xx	7,50	1,50		
19	"	926/930	xx	6,00	1,20		
20	"	948/952	xx	4,50	0,90		
21	Belgique	BF 6	xx	160,00	35,00		
22	"	785/786	xx	75,00	16,00		
23	"	827/831	xx	90,00	20,00		
24	"	1176/1181	⊙	14,50	2,00		
25	"	1198/1203	⊙	6,00	1,00		
26	"	BF 4	xx	600,00	135,00		
27	"	BF 29	xx	80,00	18,00		
28	"	BF 30	xx	450,00	100,00		
29	"	792/797	xx	380,00	85,00		
30	Allemagne	603/610	xx	22,00	5,00		
31	France	Ca C-R 2020	xx	10,00	2,00		
32	"	Ca C-R 2021	xx	10,00	2,00		
33	"	Ca C-R 2022	xx	10,00	2,00		
34	Belgique	1047/1052	xx	3,50	0,70		
35	"	2004/2005	xx	3,00	0,60		
36	"	2552/2554	xx	3,60	0,75		
37	"	BL 105	xx	4,50	1,00		
38	"	3278/3281	xx	6,00	1,20		
39	"	BL 191	xx	17,00	3,00		
40	"	BL 211	xx	14,00	6,00		

**!!!! Prochaine réalisation le 17 décembre 2017**

**Un examen des lots avant achat est conseillé, car non vérifié**